Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 34 (1896)

Heft: 10

Artikel: Mesdames

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-195443

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le salut militaire est ouvert ou fermé.

Il est fermé quand on fait le simulacre de saisir la visière de la coiffure avec les doigts réunis, la paume de la main tournée au dedans, concave, cachant à moitié l'œil droit, le coude bas.

C'est le salut de certaines armées étrangères.

Il est ouvert quand on porte la main droite ouverte au côté droit de la visière, les doigts et le pouce étendus et joints ensemble, la paume de la main tournée en avant, large comme un drapeau au vent, le coude haut.

C'est un geste généreux et martial, caractérisé par la main ouverte, symbole de la loyauté.

Ainsi, l'attitude du salut doit être prise et quittée « d'un geste vif et décidé, mais sans brusquerie ni raideur. »

On ne cherchera pas à apprendre à nos soldats à allonger subitement tout le bras comme par le départ d'un ressort, puis à replier vers le tète, d'un mouvement saccadé, l'avant-bras comme l'aile rigide d'un télégraphe aérien. Il n'est pas dans notre nature d'être des automates.

"Il faut déployer tout le bras droit vivement, en conservant cependant à son ensemble une courbe gracieuse par une petite flexion du coude et du poignet, la main ouverte et élevée comme si elle demandait l'attention. Puis, aussitôt, cette main est rapportée à sa place règlementaire par un deuxième mouvement légèrement curviligne, rapide et souple.

Le salut est une politesse à offrir; ce n'est pas un coup de sabre à donner. Il importe qu'il paraisse agréable et sans violence.

Le regard qui, d'après le règlement, doit l'accompagner, doit aussi être aimable et franc.

Lorsqu'un bon soldat et un bon chef échangent le salut, leurs yeux se croisent et échangent en même temps un éclair d'affection mutuelle. C'est le signe auquel on reconnaît des troupes intimement disciplinées.

Tous les chefs militaires, quel que soit leur grade, sont tenus de rendre avec empressement et largement le salut à leurs subordonnés.

Agir autrement serait une faute grave contre la discipline et une indélicatesse notoire.

Ce serait garder une chose prêtée destinée à être rendue sans délai; ce serait attrister un cœur qu'on doit réjouir; ce serait humilier les nobles défenseurs de la patrie.

A grade égal, il importe de se hâter pour prévenir son camarade, car il est convenu que celui qui commence le salut est le plus alerte et le mieux élevé.

bonne action citée dans la chronique du bien du Petit Journal, entre un cocher qui avait rapporté une paire de bretelles oubliée dans sa voiture et une jeune bonne qui avait déposé un casque de pompier perdu dans sa cuisine.

Je ne puis résister au plaisir de citer le passage :

Acte de probité.

« M. Isidore Duflétard, dessinateur à l'hôtel de ville, âgé de trente-trois ans, né au hameau de Guinets, près de Bonnières (Seine-et-Oise), rentrant chez lui, rue des Martyrs, 156, dans la nuit de samedi à dimanche, a trouvé un porte-monnaie renfermant trente-deux sous. Il s'est empressé de le rapporter à la préfecture de police. »

Après avoir souligné l'article, je pliai le journal et je l'adressai à M. Blanchon, bonnetier en gros, père d'une fille charmante sur laquelle j'ai des vues matrimoniales.

Comme dans les romans de cape et d'épée :

Deuxième partie. — Un an après.

J'avais oublié ma bonne action, lorsqu'un matin, en m'éveillant, je constatai avec amertume que je ne possédais que cinq francs pour aller jusqu'à la fin du mois.

Je me souvins du porte-monnaie.

Sans doute, il n'a pas été réclamé, pensai-je; c'est

Mesdames.

Pour être bien habillées, que faut-il ?... Le chroniqueur qui signe: Zerline, dans le XIXº Siècle. va vous le dire:

- « Avant tout se mettre simplement, suivant son âge, sa condition sociale et les circonstances pour lesquelles on destine une robe, un manteau et un chapeau. Il est bien certain qu'une femme qui sortirait à huit heures du matin, avec une toilette de visites d'après-midi, serait fort mal mise, en dépit de l'élégance de la coupe et du choix des garnitures de ses vêtements et de sa coiffure.
- » Au lieu de se rajeunir, beaucoup de femmes se vieillissent au contraire, en s'habillant d'une façon qui n'est plus de leur âge. Certes, il ne faut pas se vieillir; mais il faut rester de son temps; prendre beaucoup de soin de soimème, se mettre avec d'autant plus de goût que les années viennent et font perdre du charme de la jeunesse; mais encore une fois, ne porter que des vêtements dont la coupe, la couleur et la façon soient en harmonie avec le teint moins frais, les yeux moins éclatants, la tournure moins souple et la taille moins fine.
- » Une bonne recommandation à faire aussi, est de ne pas se serrer. Rien n'est à la fois plus laid ni plus malsain. La sveltesse de la taille doit être proportionnée au reste du buste. C'est là une simple question d'esthétique; outre qu'une taille emprisonnée dans un corset sanglé plus que de raison, donne à la démarche une raideur guindée, ce n'est réellement pas beau à voir, car, encore une fois, cela manque de proportions.
- » Enfin, une femme qui se serre, déplace forcément tous ses organes et en arrête par contre le bon fonctionnement. C'est pourquoi presque toujours, en pareil cas, elle digère mal; et c'est à cela aussi qu'il faut attribuer le teint si laid, après les repas, de beaucoup de femmes fortes, désireuses, à force de se sangler, de dissimuler leur embonpoint. La digestion se trouvant arrêtée par la gêne de l'estomac, le teint se colore, se couperose, vaut-il mieux dire, et enlaidit une femme, en dépit des crèmes et des poudres dont elle croit, à tort, devoir se couvrir le visage pour tout dissimuler.
- » Savoir rester de son âge est un art. Convaincrai-je de cette vérité celles qui me font l'honneur de me lire? Je le souhaite et je le leur conseille surtout. Elles ne se doutent pas de ce qu'elles gagneront ainsi en charme, en élégance et même en beauté. »

le moment de le retirer.

Je me rendis à la préfecture, au bureau des objets trouvés; là on me renvoya au buréau des objets perdus.

Je présentai mon reçu.

— Monsieur, me dit l'employé, le porte-monnaie n'a pas été réclamé; il devient votre propriété.

Il me le montra dans un casier.

Je tendis la main.

- Mais, monsieur, cela ne se délivre pas comme cela. Il faut que vous adressiez au préfet une demande sur une feuille de papier timbré de soixante centimes.
- Sur une feuille de papier de soixante centimes! m'écriai-je; le porte-monnaie ne renferme que trente-deux sous.
- Il ne renfermerait qu'un sou que ce serait la même chose.
- C'est bien, je ferai une demande; il me restera encore un franc.

J'achetai une feuille de papier timbré, je m'installai chez un marchand de vins et je rédigeai une demande en bonne forme. Coût: un bock, trente centimes.

Je retournai à la préfecture.

Repassez dans quelques jours, me dit l'employé; vous êtes dessinateur à l'hôtel-de-ville, apportez un certificat d'identité de votre chef hiérar-

Le mille marin, le loch et le nœud marin.

Que les mots qui sont en tête de cet article ne causent aucune frayeur aux lecteurs; il s'agit simplement d'une petite question de vitesse qui pourra les intéresser, pour peu qu'ils le veuillent bien.

On lit très fréquemment dans les journaux qu'un bâtiment a fait une traversée avec une vitesse de 15 milles à l'heure, qu'un navire file 12 nœuds; or, peu de personnes se rendent compte du chemin parcouru pendant l'unité de temps, parce qu'elles ne connaissent pas suffisamment l'unité de distance ou de longueur: elles n'ont pas une notion exacte de la vitesse du navire.

de la vitesse du navire.

Le mille marin est égal à une minute de degré; il vaut 1851,85185.... mètres, soit environ 1852 mètres. — 3 milles marins font une lieue marine, et il faut 20 lieues marines pour faire un degré terrestre. — Il en résulte donc qu'un steamer qui fait 15 milles à l'heure marche avec une vitesse de 1852 × 15 = 27,780 mètres, ou environ 27 ¾ kilomètres à l'heure.

Pour mesurer la vitesse d'un navire, on se sert d'un instrument appelé loch. Le loch se compose d'un secteur en bois d'environ 20 centimètres de rayon, et embrassant à peu près 60 degrés; sa base, c'est-à-dire l'arc, est recouverte de plomb servant de lest; il est destiné à flotter sur l'eau et porte en conséquence le nom de bateau de loch. Ce flotteur est relié au navire par une longue cordetette, appelée ligne de loch, qui s'enroule autour d'un dévidoir situé à l'arrière du bâtiment.

Au moment où ce dernier se met en marche, la cordelette se tend, le flotteur prend la position verticale, — la pointe à la surface de l'eau, la base audessous, — devient immobile, ou à peu près, à cause de la résistance de l'eau.

La ligne de loch est divisée par des nœuds en drap rouge, distants de 45 pieds de roi; le pied de roi (ancienne mesure française) ayant 0,32484 mètre, soit environ 32 ½ centimètres, il en résulte que le nœud marin a 14,62 mètres. Pour évaluer la vitesse du navire, il suffit de compter combien de nœuds passent devant les yeux de l'observateur en demi-minute; on se sert pour cela d'un chronomètre ou d'un sablier, nommé ampoulette, qui se vide en 30 secondes

Au moment où le premier nœud quitte le dévidoir, l'officier de service commande: « Vire! » Le matelot qui tient l'ampoulette la retourne vivement, et celui qui porte le dévidoir compte les nœuds qui se dégagent plus ou moins rapidement. Quand le sablier est vide, le matelot qui le porte crie « Stop! » et l'homme du dévidoir cesse de filer la ligne de loch. Une légère secousse imprimée à la cordelette dégage la partie inférieure du bateau de loch, qui flotte alors à la surface de l'eau, et que l'on ramène en enroulant la ligne de loch autour du dévidoir. La vitese du navire est ainsi indiquée par le nombre de nœuds qui ont filé pendant l'opération qui n'a duré que 30 secondes.

Un navire qui file 12 nœuds a donc parcouru $14.62 \times 12 = 175,44$ mètres en demi-minute, soit 21,052,8 mètres en une heure. Mais l'expérience a

chique.

— Tout cela pour toucher trente-deux sous.

- C'est le règlement, formalité indispensable, monsieur.

Je priai mon chef de bureau de m'établir le certificat exigé et huit jours après je repris le chemin de la préfecture. Pour arriver avant la fermeture, je dus prendre un fiacre. Coût: deux francs.

— Après une longue attente, mon tour arriva. L'employé regarda mon certificat.

— Cela ne vaut rien, me dit-il, c'est à refaire. Pour les employés de l'hôtel-de-ville, nous ne connaissons que le préfet de la Seine.

— Âh! ça, m'écriai-je, vous n'avez pas fini de me faire aller pour trente-deux sous que j'ai déjà dépensés et au-delà!

— Reglement, monsieur; il faut un certificat du préfet de a Seine.

— Après, vous me demanderez autre chose: un extrait de mon casier judiciaire, mon extrait de naissance, que sais-je? J'en ai assez; je m'en vais déchirer votre reçu, nous serons quittes!

— Monsieur, ne faites pas cela, me dit vivement l'employé; donnez-le-moi.

— Eh bien et les formalités?

— Oh! moi, monsieur, c'est différent, me répondit l'employé en souriant, je suis de la boîte.

Authentique. Eugène Fourrier.